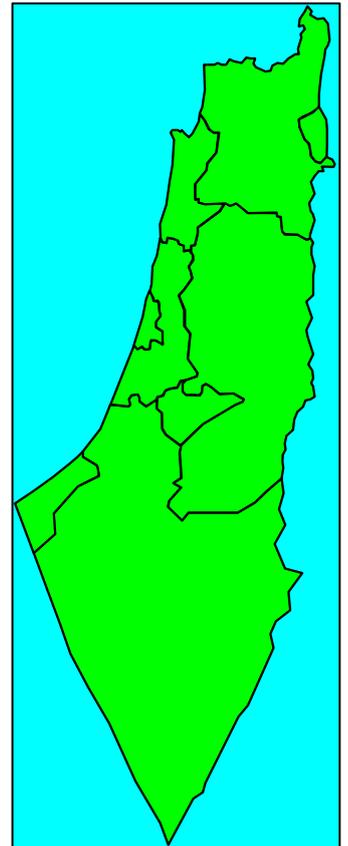
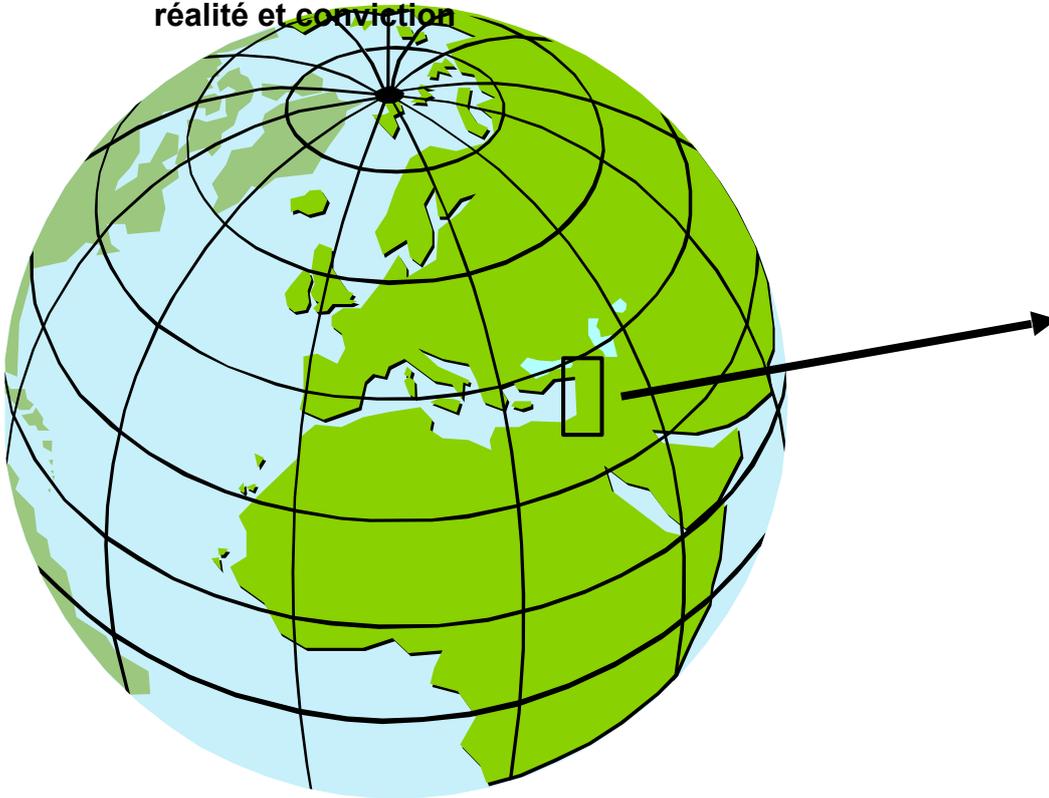


LA VIE DE CHRIST

OBJECTIFS DU COURS :

1. **Etablir l'arrière plan géographique, historique, politique, religieux et culturel de la vie de Jésus**
2. **De considérer les événements connus de la vie de Christ**
 - **Dans leur déroulement chronologique**
 - **Dans leurs contextes**
 - **Dans leurs significations**
3. **De donner une image réelle et aussi correcte que possible de Jésus qui permettra de le présenter aux autres avec réalité et conviction**



La venue de Christ s'inscrit dans l'histoire de l'homme. Dans un contexte historique, économique, social, et religieux bien précis. Pour apprécier le récit biblique il nous faut connaître celui-ci. Car ne pas en tenir compte mène à une mauvaise compréhension, voire une mauvaise interprétation, en tout cas une sortie des événements de leur contexte.

Examinons les arrières plan Géographique, religieux et historico-politique.

ARRIERE PLAN GEOGRAPHIQUE

LES 5 TERRITOIRES DE LA PALESTINE AU TEMPS DE JESUS :

1. JUDEE

Nom qui provient de Juda, le 4ème fils de Jacob. C'est une partie de l'ancien territoire de Juda. A l'époque de Jésus cette province est de 800km². C'est le centre religieux d'Israël à cause de **Jérusalem**.

Le relief : jusqu'à +900m d'altitude au centre, et peu sur les versants

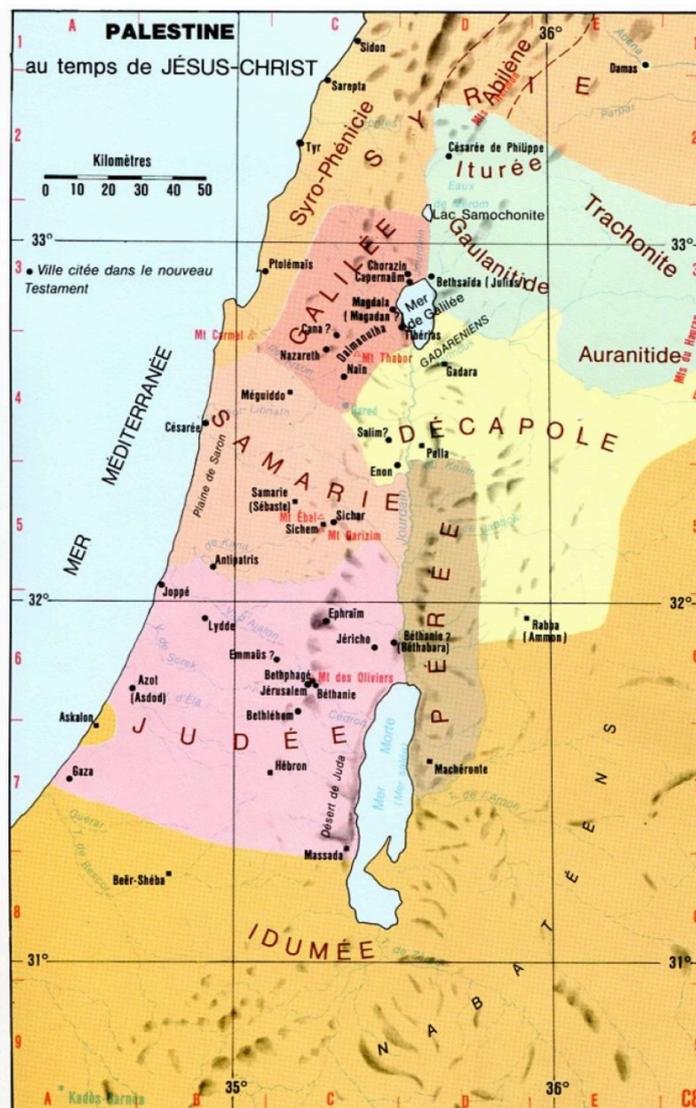
Le climat est désertique en plaine et semi-désertique en montagne, surtout sur le versant Est. Mis à part la vallée du Jourdain

2. SAMARIE

Partie considérée comme la moins juive de la Palestine, cette province tire son nom de sa ville capitale. Territoire des Samaritains, peuple méprisé et évité par les juifs (Jn4 :4 ;Luc9 :51). Il s'y développe tout d'abord un syncrétisme religieux spécial, puis un judaïsme « fermé » avec son lieu de culte, le mont Garizim

3. GALILEE

Nom qui signifie « cercle », précédemment appelée la Galilée des gentils (Matt.4.15). Elle se divise en deux parties, la haute et la basse Galilée. Ses dimensions étaient de 96km x 40km de large. Elle contenait 240 villes et villages au temps de Jésus dont la capitale fut Tibériade(fondée par Antipas, fils d'Hérode. Aux temps hellénistique et Romains, la Galilée était entourée de cités grecques. **Ptolémaïs, Tyr et Sidon** se trouvaient sur la côte, **Césarée de Philippe** (lieu de la confession de Pierre, Mat 16.13 et Mc 8.27) se trouvait au nord... Pourtant, malgré ces foyers vivants de culture grecque, la région restait incontestablement juive. Le mélange des races avait produit un accent particulier ou même un dialecte issu de l'araméen (Cf Marc 14.70,Luc 22.59 ; Actes 2.6-7).



La région est plus petite mais de relief plus varié, avec le lac de Galilée à l'est, la montagne à l'ouest et les vallées au sud.

Le climat est plus profitable à la région. Et la présence du lac est une grande source de richesse (pêche, irrigation des cultures, navigation...)

Les juifs de Galilée ne sont pas sophistiqués, pas religieux, mais assez simples pourtant très réceptifs à l'Évangile. Cette région a une population variée composée d'une des plus fortes colonies helléniste, et de beaucoup de cananéens

Flavius Josèphe, l'historien juif du 1^{er} siècle de notre ère distingue la basse et la haute Galilée

La haute Galilée, par son isolement géographique assurait la permanence d'une vie rurale prospère. Elle fournit également un refuge assez sûr aux rescapés des révoltes de 66-70 et 132-135.

La basse Galilée est notée par Josèphe pour la fertilité de sa plaine, à l'Ouest du lac de Tibériade, qui rivalise avec les pentes orientales du Golan transjordanien.

NAZARETH :

Ville de réputation médiocre (Jn1.47). Jésus y est élevé, il y restera une grande partie de son ministère.

4. PEREE

Mot qui signifie « le pays au-delà ». C'est le pays actuel de la Jordanie. Une région juive où Jésus a passé une partie de son ministère (Luc 10.13). Région assez tranquille.

Une topographie simple : Ouest :vallée du Jourdain / Centre : falaises / Est : montagnes

5. DECAPOLE

« Les dix villes » une alliance de villes grecques installées depuis la conquête d'Alexandre le Grand (Matt. 4.25 ;Marc5.20 ;7.31).

Jésus-Christ le galiléen:

Les évangiles le présentent comme un galiléen qui passa la majeure partie de sa vie dans cette province de la Palestine. Luc 23v.7 note qu'il était sous la juridiction de Hérodes Antipas qui gouverna la province de -4 à 39 après JC.



ARRIERE PLAN RELIGIEUX

Une période caractérisée par la divergence d'opinion religieuse, de courants plus ou moins extrémiste, ou de compromis avec l'envahisseur. Pourtant une recherche et une attente à Dieu est présente. Plusieurs mouvements populaires naissent par le fait de « messies ». Et plusieurs initiatives de révolte contre la religion du temple

Les manuscrits de la mer morte communauté des esséniens à Qumran:

Les manuscrits de la mer Morte, également appelés manuscrits de Qumran, sont un ensemble de parchemins et de fragments de papyrus principalement en hébreu, mais aussi en araméen et en grec, mis au jour principalement entre 1947 et 1956 à proximité du site de Qumrân,



Autorité et importance publique dans la société juive au 1^{er} s.

Classification religieuse	Classification par rapport à la tradition			Classification par rapport à Rome	
				Parties en Collaboration	Parties Hostiles
1. Grands prêtres	Très conservateur	Grands prêtres, sadducéens, anciens (membres du sanhédrin), zélote		hérodiens	pharisiens
2. Prêtres				Milieus du sanhédrin	Masse du peuple
3. Lévites	Conservateurs	Prêtres, scribes, du courant sadducéen		Publicains (par fonction)	Zélotes Esséniens
4. Bon israélites (de naissance pure et observant la loi)	Opportunistes	hérodiens	Quelques scribes		
5. Israélite « taché »	Ouverts acceptent la tradition orale		Prêtres scribes pharisiens (nb.= 8000)		
6. Prosélyte	Très ouvert		Quelques scribes		
7. Esclave					
8. Samaritain					



LES SYNAGOGUES, LE TEMPLE, ET LES RABBIS

Après l'exil, Israël organise une théocratie sous la direction des grands prêtres, sous le contrôle de Rome. Ceci entraîne une perte de l'idolâtrie et une réorganisation du culte. Les rabbins et les synagogues mettent le temple en second plan, d'où l'hégémonie de maîtres, de commentateurs. Et la naissance de cette catégorie sociale capable de traduire les écritures de l'hébreu.

C'est après la destruction du Temple de Jérusalem en 70 qu'il devient la seule figure d'autorité, les cohanim et les lévites n'ayant plus qu'un prestige symbolique. C'est aussi à cette époque qu'apparaissent les titres rabbiniques, le premier porteur d'un tel titre étant rabban Yoḥanan ben Zakkai.



Jésus appelé Rabbi (Matt. 26.49 ; Jean 9.22 ; Matt. 23.7)

Selon J. Jérémias (auteur de « Jérusalem au temps de Jésus) Rabbi est un titre en usage au temps de Jésus pour les scribes. Ceux-ci ayant parcouru un cycle régulier de formation terminé par l'ordination ou d'autres à titre honorifique.

Ne pas confondre rabbin et Rabbi!

Le titre de Rabbin n'apparaît que beaucoup plus tard que l'époque de Jésus avec la naissance du judaïsme rabbinique. Rabbin signifie « maître » et désigne celui qui enseigne la Torah. Il a la charge des enfants et de leur enseignement précisément. C'est le représentant de la sagesse, du savant de la Torah, mais ça n'est pas un prêtre (d'ailleurs, il a toujours un autre métier)

DESCRIPTION D'UN RABBIN : (*textes Rabbiniques dont les références sont citées*)

Ils sont bénis et nommés par un tribunal (1046), par imposition des mains pour l'ordination.

C'est un docteur, il est premier en tout (1363, il enseigne (438), on lui doit le respect (414)

Il est pieux et mérite d'être « sage » (243)

L'AUTORITE DES RABBINS :

On doit respecter les sentences des rabbins anciens et leurs préceptes sont plus graves que la Torah (1047-397). Mais ils sont tenus de ne pas abandonner la Torah (1473).

Le ministère de Jésus semble bouleverser l'autorité des rabbis et gêner leur enseignement. Il dénonce la fausseté de l'ordre. Il est certain que Jésus est contre leur façon d'agir mais il les aime et s'entretient plusieurs fois avec eux, avec patience.

En retour, les chefs religieux semblent toujours derrière Jésus, cherchant une occasion favorable pour le tester, le piéger et le condamner. Ce qui montre bien la gêne que Jésus occasionnait en révélant le véritable sens des écritures.

Les paraboles et paroles de Jésus sur les Chefs religieux			
Le 2ieme Fils de Matt 21.28 ss	Les vigneron qui monopolisent la grâce, et empêchent d'en faire profiter d'autres Matt 21.53 ss	Marc 7.1-23	Matt 23.16 ss



Après la destruction du second temple, la tradition orale va s'installer. La Mishnah se veut le pendant oral de la Torah. (Par exemple, elle ne discute pas de l'origine de la prescription de réciter le [Shema Israël](#) deux fois par jour mais du moment de son accomplissement.)

Le rôle des Rabbis :

(1) Montrer comment la révélation de la Torah s'appliquait aux situations changeantes et différentes de la vie. D'un aspect plutôt juridique.

(2) Aider les croyants à accepter les décrets comme émanant de la volonté divine (comme source d'édification) Ces deux objectifs provoquèrent deux activités données dans la littérature rabbinique appelées « halakâh » et « haggadâh ». L'école de Hillel et celle de Schammaï. L'école de Hillel ne reconnaît pas seulement l'acte mais aussi l'intention pour être pris en considération. L'école de Schammaï n'accordait de l'importance légale qu'à l'acte sans donner d'importance à l'intention. Shammaï (mort en l'an 30 après JC) et Hillel Hazaken forment le *couple* de Sages le plus célèbre de l'histoire talmudique. Ils sont en constant désaccord sur la [Halakha](#), et on ne les mentionne pratiquement jamais l'un sans l'autre (exception notoire : les [Pirke Avot](#)). La Torah ainsi que la tradition Juive sont discutés et commentés entre ces deux écoles. Et ainsi font débat au temps de Jésus-Christ (Pour rappel le Talmud est postérieur.)

Ces deux prolongations de la loi sont très liées et forment le code de vie de tout juif d'après l'exil

Halakâh (de halak)	Haggadâh (de higgid)
<ul style="list-style-type: none"> • Racine : marcher • Désigne les sentences brèves venues des autorités rabbiniques commentant la torah, relatives à des points de conduite, discutés ou incertains • Discussions hypercritiques de la Loi de style juridique et légal • La halakâh, c'est la voie, la marche, les règles les décisions. • Matt.12.9-12 ;19.3 ;22.17. Dans ces passages on trouve la question essentielle : <i>Est-il permis ?</i> • BUT : Appliquer la loi à chaque aspect de la vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Rac. :annoncer, raconter, signifier ce que dit l'écriture • Désigne l'interprétation de l'écriture • La haggadâh interprète et illustre l'écriture, elle insère des proverbes, légendes, récits de miracles destinés à instruire et à reconforter le juste qui cherche Dieu. • BUT :Aider à accepter les commentaires et décrets comme ayant autorité divine
<ul style="list-style-type: none"> • Décisions incontestables des scribes – à apprendre 	<ul style="list-style-type: none"> • Proverbes et paraboles contes de l'A.T. à contenu religieux et moral, transmises avec liberté d'opinion, subjectivité et beaucoup d'imagination

L'approche Juive de la « TORAH » Loi révélée à Moïse

Les Pharisiens considéraient la LOI-ORALE / LOI ECRITE- A.T./Tradition- deux approches, l'une toute aussi importante que l'autre.

Cf. Matt 15.2,3,6 ;Marc7.3,5,8,9,13 ;Gal1.14

Jésus parle autrement!

La loi orale transmise de Moïse à Josué, puis aux chefs religieux permet de régler certaines situations non envisagées dans l'écriture.Mais aussi à de nombreuses tergiversations religieuses.

*Les références à cette approche dans les évangiles se perçoivent dans les questions à Jésus:
« Est-il permis / pas permis...? » Matthieu 12:2-12*

Les discussions de ces multiples groupes religieux rendent la parole de Dieu peu audible. D'où la phrase de Pilate en Jean 18:38.

La parole de Christ tranche, et est perçu comme parole d'autorité pas de négociations. Luc 4:32

ARRIERE PLAN HISTORICO-POLITIQUE¹

Un pays occupé et divisé

Le tableau historique suivant nous donne les dates et les évènements principaux de l'histoire du royaume de Judée du retour de l'exil à la destruction de Jérusalem.

On peut diviser ces plus de 5 siècles d'histoire en 4 divisions :

Mention de l'occupation en Luc

*Luc 1.5 Hérode le Grand
Luc 2.1 César auguste
Luc 3.1 Quirinus
Gouverneur de Syrie*

1. **La domination Perse : -539 à -332**

(l'A.T. termine avec les Perses)

2. **La domination Grecque : -332 à -163**

3. **Les Hasmonéens :-163 à -63**

Une quasi - indépendance cette dynastie juive Hasmonéenne : (Dynastie sacerdotale et royale issue des Maccabées. Elle régna de 134 à 37 avant J. -C. sur la Palestine, redevenue indépendante après le soulèvement des Maccabées)

4. **L'hégémonie romaine sur la Judée : -63...**

Pompée et César :-63 à -44

- 63 Les Juifs « appellent » les ROMAINS pour les aider contre les Syriens: Finalement la Palestine sera soumise à Rome.

Le siège de Jérusalem qui se déroula en 63 av. J.-C. eut lieu lors des campagnes de Pompée à l'Est, peu après le succès de sa conclusion de la troisième guerre mithridatique. Pompée avait été invité à intervenir dans une querelle sur l'héritage du royaume hasmonéen, qui se transforma en guerre entre Hyrcan II et Aristobule II. Sa conquête de Jérusalem sonna la fin de l'indépendance juive et l'incorporation de la Judée en tant que royaume client de la République romaine.

Le royaume de Hérode le Grand : -40(-37 ?) à +4

Naissance de Christ en l'an -4 (?)

Le partage du royaume de Hérode : 4 à 5

Les « Procurateurs » romains :6-66

La guerre des juifs contre Rome :66-70

66 à 77 Guerre des Juifs contre Rome: Antiochus Epiphane

Il pris les trésors du temple pour financer sa campagne. Ce qui provoque une révolte des Juifs. Il décrète l'illégalité du judaïsme et offre un cochon sur l'autel du temple.

GOVERNEMENT DES ROMAINS :

Rome : l'empereur un chef militaire qui a réussi. Le sénat romain perd de ses pouvoirs. L'empereur commande aux 350.000 soldats. Il surveille les gouverneurs de province. Le culte impérial (l'empereur est « auguste » = divin) joue un rôle unificateur.

Les territoires sont conquis, mais il y a conservation des

LE TEMPS DE LA NAISSANCE :

La Palestine est unie et Hérode le Grand est Roi

LE TEMPS DU MINISTERE :

Le pays est divisé et la Judée est sous le contrôle direct de Rome

¹ Références aux ouvrages de Flavius Josèphe : La Guerre juive ; Vie de Flavius Josèphe ; Antiquités judaïques

Classe du dimanche pour adulte : **VIE DE CHRIST**

cultures locales. Contrôle des monnaies et des routes. Des soldats mercenaires sont recrutés sur place. Pour des motifs religieux, les Juifs ne sont pas enrôlés dans l'armée ; ils n'honorent pas le culte impérial mais offrent des sacrifices à Dieu pour l'empereur.

En Orient : le légat de Syrie qui réside à Antioche est à la fois chef militaire et gouverneur civil . Il commande à 3 légions

En Palestine : Préfet (puis procureur) commande environ 3.000 soldats chargés de maintenir la police et de défendre les frontières Est et Sud.

Pour saisir le rôle du procureur, il faut se rappeler comment Rome organisait son empire. Tout en laissant aux peuples conquis leurs lois et leurs coutumes, Rome était représentée par des agents de haut rang. Le tableau ci-dessous permet de saisir les différences au temps de Christ.

La situation particulière des juifs :

La Judée était une province difficile à occuper à cause des juifs créant régulièrement des troubles, des émeutes. Rome envoie dans cette région ceux dont elle veut se débarrasser, les têtes les plus dures : par exemple Pilate, un homme sans scrupule.

-Italie -Colonies d'anciens soldats -Villes Franches	Pays lié par un traité	Egypte	Autres territoires	
<ul style="list-style-type: none"> -Les habitants sont citoyens romains -exemption de verser le tribu. Peuvent participer au choix des magistrats -ils relèvent des tribunaux romains (Cf Paul) -ne sont jamais soumis à des peines infamantes comme la croix -leurs droits sont héréditaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Gardent une autonomie interne -Leur roi est allié du peuple romain (Cf Hérode) 	<ul style="list-style-type: none"> -Propriété personnelle de l'empereur -administrée par un préfet 	<p>a) <u>Provinces Sénatoriales</u></p> <p>Conquises avant l'empire (-29) Dépendent du Sénat romain</p> <p>-Dirigées par un gouverneur ayant rang de sénateur (pro-consul) : C'était une bonne fin de carrière.</p> <p>Puis l'empereur y envoie des procureurs, chevaliers chargés de ses intérêts qui lèvent certains impôts (<i>Calme Stable</i>)</p>	<p>b) <u>Provinces impériales</u></p> <p>Occupées par les légions Dirigées par un sénateur nommé et déplacé par l'empereur Le Sénateur est assisté par un préfet, chef des légion et d'un chef civil, le procureur AUGUSTE : Il réorganise l'administration. Toutes les provinces finissent par dépendre de l'empereur. Quand il s'agit d'un territoire petit ou difficile à administrer, l'emp. nomme un chevalier préfet pour tout régler. Ce préfet (Pilate l'était) fut appelé sous Claude Procureur.</p>